



2024-2026

# PROJET EDUCATIF



# SOMMAIRE



**01**

CONTEXTE  
CONSTAT DIAGNOSTIC

---

**02**

FONCTIONNEMENT

---

**03**

OBJECTIFS

---

**04**

EVALUATION

# PROJET EDUCATIF MONCHECOURTOIS

## CONTEXTE CONSTAT DIAGNOSTIC

### Contexte

L'accueil de loisirs sans hébergement à Monchecourt est un fondement de la politique communale ; depuis bientôt 20 ans les jeunes sont accueillis lors des vacances de février, de printemps et de l'été. La demande de la population est forte, pour arriver aujourd'hui un nombre d'enfants jamais atteint. Deux ALSH primaires et maternelles cohabitent et interagissent, ils réunissent environ 120 enfants.

L'offre de service est adaptée aux différents publics d'enfants de 2 ans et demi à 13 ans, de nombreuses activités sont développées dans le cadre du projet pédagogique.

Depuis deux ans, une réorganisation a permis de centraliser la restauration en même lieu.

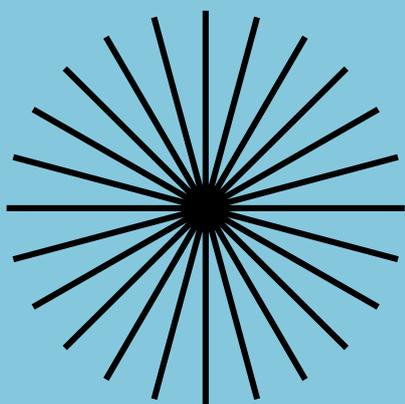
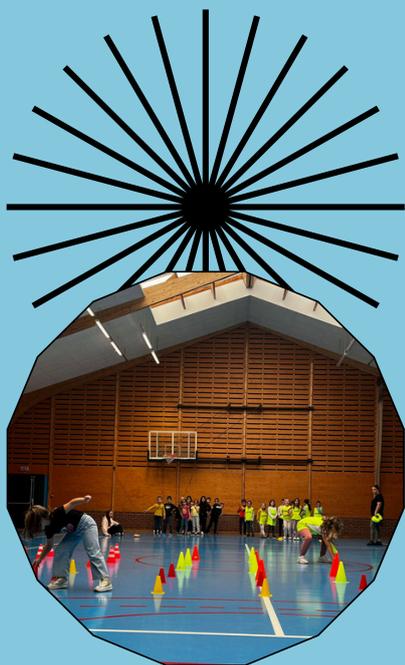
### Constat/Diagnostic

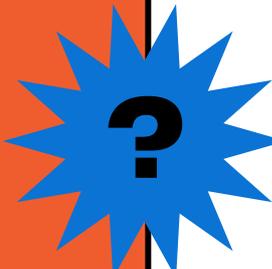
Nous nous appuyons sur un diagnostic de territoire et également sur les valeurs défendues par notre commune : le bien-être, le rythme, la socialisation, et l'apprentissage.

Des problématiques éducatives et des difficultés en matière de réussite scolaire pour les enfants et les jeunes

Les acteurs locaux soulignent le manque de cadre et de repères de certains jeunes, dont les parents sont confrontés à l'importante difficulté éducative. Ces problématiques se traduisent chez certains jeunes par des incivilités et des actes de petite délinquance : occupation des espaces publics, dégradations des aménagements, tags, etc. Certains enfants rencontrent également des difficultés au plan scolaire : ainsi, les résultats entre les deux écoles de la commune, Cézanne et Prévert, sont particulièrement contrastés. Les enfants de l'école Cézanne, située au cœur du quartier Saint Robert, présentent des difficultés d'apprentissage et un niveau scolaire peu élevé, ce qui fragilise ensuite considérablement leur scolarité au collège. Ces problématiques sont liées aux difficultés rencontrées par les parents pour suivre la scolarité de leurs enfants, combinées à l'absence de structures dispensant un accompagnement scolaire, Ces problématiques ont un impact fort sur le niveau de qualification des habitants du quartier, particulièrement faible. Le quartier de la Cité Saint Robert a l'indice de position sociale le plus faible de l'arrondissement.

Les données présentées sont extraites soit des éléments récoltés par l'INSEE ou extraites des données CAF 2022 et de l'étude menée pour l'obtention de l'agrément EVS.





# FONCTIONNEMENT

## PRÉAMBULE :

La commune de Monchecourt compte 2 521 habitants (population légale 2019) dont 21,4% a moins de 15 ans (Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024).

Au sein des allocataires CAF, 25% des familles sont monoparentales.

Ces chiffres justifient à eux seuls que la commune porte une attention toute particulière à la population jeune et justifie le développement d'action envers la jeunesse, tout particulièrement en développant :

- Un accueil de loisirs pour les enfants de 6 à 13 ans
- Un accueil de loisirs pour les enfants scolarisés de 2 ans et demi à 5 ans
- Une garderie périscolaire allant de la 1ère année de maternel au CM2.

La mission première de la commune dans cette action est l'accompagnement et l'encadrement des enfants. La volonté municipale est d'offrir une organisation de loisirs pour tous et des actions en complément de l'école.

33% des allocataires CAF font partis de la population à bas revenus. 14% dépendent à 100% des prestations familiales. 32% des allocataires bénéficient des aides au logement. Pour prendre en compte ces données démographiques et sociales, le système mis en œuvre contribue au développement de l'enfant en complémentarité et en partenariat avec la famille, l'école et les structures institutionnelles et éducatives locales.

## FINALITÉS :

La commune, au travers de l'accueil de loisirs sans hébergement, accompagne l'enfant dans son cheminement pour l'aider à devenir un citoyen à part entière, acteur dans la société et le milieu dans lequel il évolue.

Elle participe à son cheminement d'enfant à adulte.

Forces et faiblesses de notre environnement local :

Forces = Un diagnostic posé + maturité des structures existantes (ALSH, MDA, EVS) + public présent et demandeur

Faiblesses = nouvelles problématiques sociales + diagnostic en évolution + moyens humains et financiers

## OBJECTIFS

### GÉNÉRAUX :

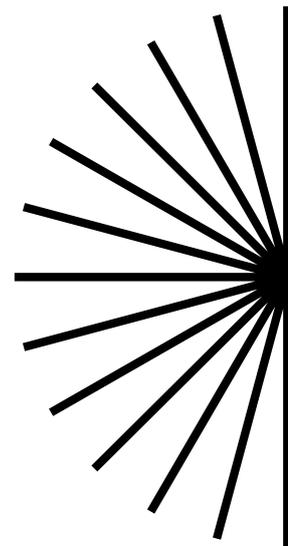
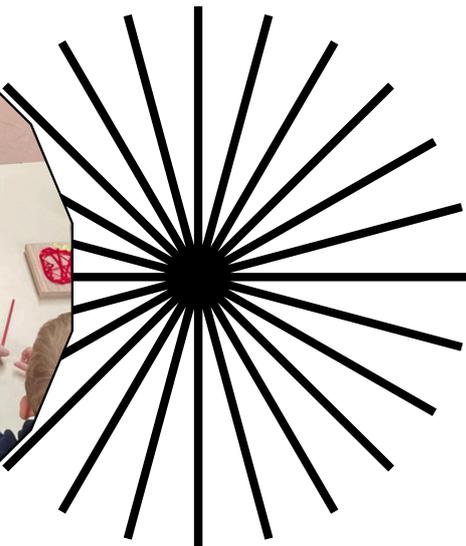
- Favoriser l'accès à la citoyenneté, la prise d'initiative et de responsabilité,
- Inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif par l'expression,
- Développer des capacités à « vivre ensemble »
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, aux sports, aux nouvelles technologies, à la découverte de l'environnement, naturel, géographique, social,
- Sensibiliser aux problématiques environnementales et écologiques
- Préserver les notions de plaisir, de bien-être, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire et de jeu
- Favoriser le lien intergénérationnel, entre les partenaires, les échanges de savoir, de savoir-faire et de savoir-être,
- Susciter la curiosité



# LES STRUCTURES

PRIMAIRES  
MATERNELLES

# OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

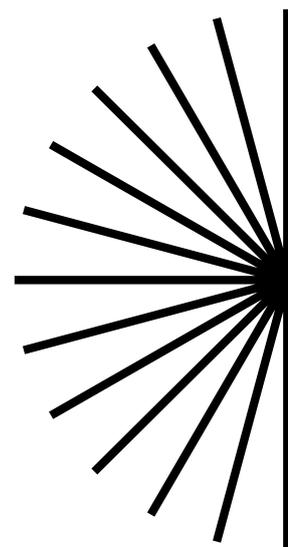


- Accueil de Loisirs primaire de 2 ans et demi à 13 ans durant les vacances scolaires
- Garderie primaire et maternelle, accueil du matin et du soir les jours d'école
- La maison de l'animation destinée aux jeunes de 11 à 17 ans et de 18 à 25 ans.

## FONCTIONS DES STRUCTURES :

- Répondre à une demande des familles et des enfants
- Proposer un moyen de garde pour les familles en toute sécurité physique et morale, selon leurs ressources, à des périodes et des horaires conformes au rythme des enfants
- Mettre à disposition un lieu de vie et de socialisation pour les enfants
- Proposer des espaces de découvertes, d'apprentissages et d'accès à des actions de qualité en termes d'accompagnement, de loisirs ou d'activités.

# APPRENTISSAGES :

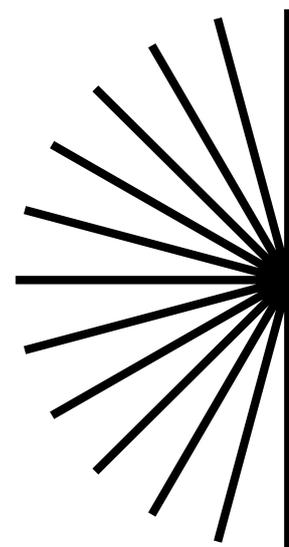
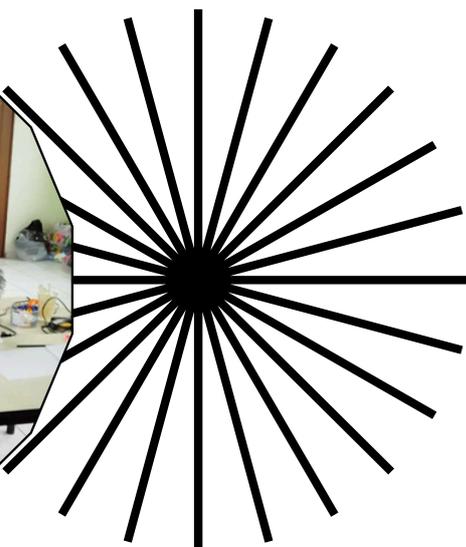


Ceux-ci se concentreront sur le « savoir-faire / savoir-être » de l'enfant notamment en ce qui concerne les gestes de la vie quotidienne et le « bien vivre ensemble ».

Dans ce contexte, l'animateur a un rôle prépondérant : c'est le tuteur, c'est l'organisateur, le référent.

Il doit cependant savoir s'effacer pour laisser aux enfants la possibilité de prendre des initiatives et développer leur capacité d'agir en autonomie et d'expérimenter. L'animateur doit veiller à être à l'écoute des enfants en permanence pour déceler un éventuel mal-être et réagir.

# RESSOURCES DES STRUCTURES :



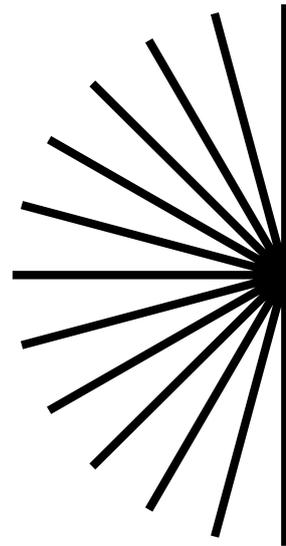
## Les locaux

La commune met à disposition des accueils de loisirs, une structure dédiée « l'espace loisirs le Marronnier » ( ancienne école de 4 salles de classe), pour les primaires et l'école maternelle Victor Hugo pour les maternelles. La salle Louis Griffon permet d'accueillir les enfants pendant le temps de cantine du midi et à tout moment de la journée pour des activités sportives et ludiques.

Les garderies périscolaires du matin et du soir sont assurées dans les mêmes lieux que l'accueil de loisirs. (1 heure le matin et 1h30 min le soir)

La Maison de l'animation est installée dans une structure indépendante avec ses propres horaires de fonctionnement.

# INFORMATIONS



## Modalités tarifaires :

Pour favoriser l'accès de la structure à tous les enfants, la commune a mis en place une tarification volontairement basse avec une modulation (en fonction des revenus et du nombre d'enfants pour l'accueil estival et selon la situation socio-professionnelle).

L'inscription à la garderie municipale est gratuite et les tickets, valable ½ heure, sont vendus de 0,25 à 1€ selon le quotient familial.

L'accès à la Maison de l'animation est soumis à l'achat d'une carte d'adhérent (10€ et 25€ tarif extérieur), certains ateliers et sorties sont tarifés.

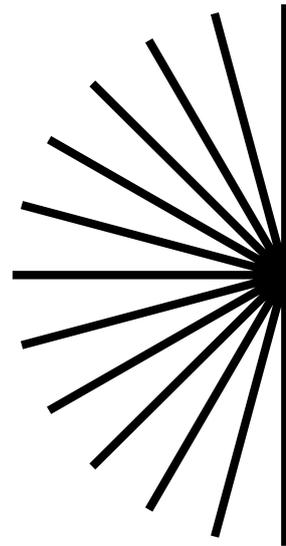
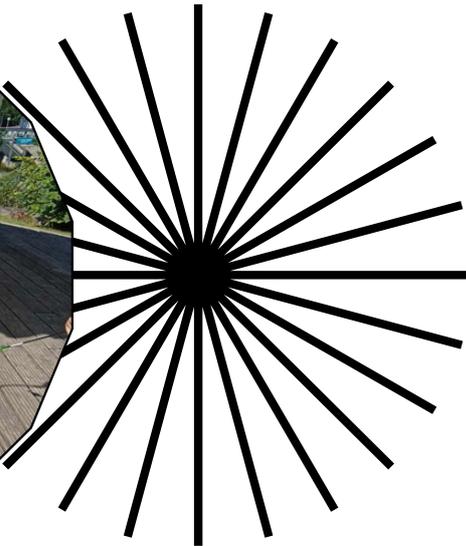
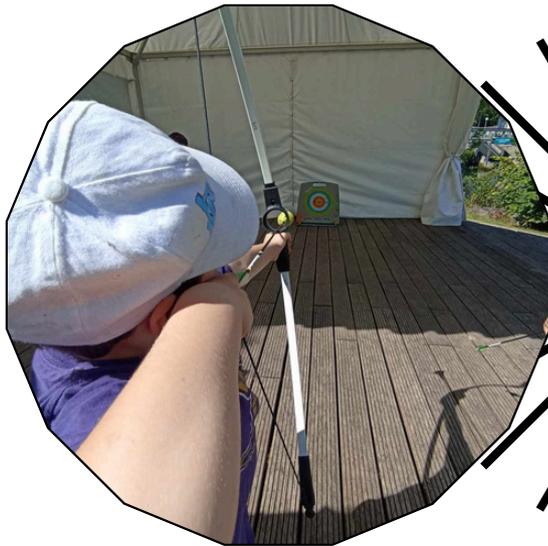
## Information des familles :

Les services administratifs sont à la disposition des familles pour les renseignements

Tous les supports de communication sont alimentés pour informer au mieux les familles

Les directeurs des structures assurent des permanences d'inscription et sont joignables facilement

# TYPES D'ACTIVITÉS :



En fonction des âges ou des temps de vie de l'enfant, la créativité, l'initiative, la confiance en soi et l'affirmation de soi seront recherchées dans les activités sportives, culturelles et socioculturelles.

Lors des accueils à la journée, le droit de ne rien faire, du temps libre et de la non activité seront respectés.

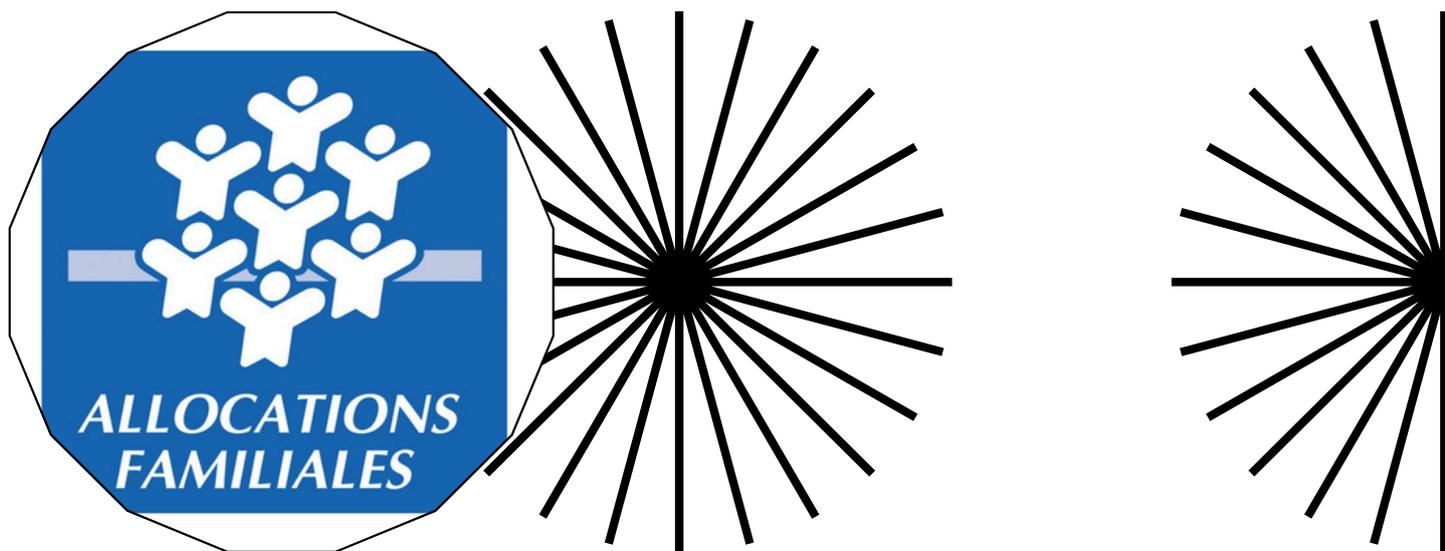
ESPRIT :

Créatif et ludique, dans une dynamique de découverte, de coopération, de variété et de choix.

Dans le respect de l'autre : enfant / enfant, enfant / adulte, adulte / adulte.

Dans un souci de tolérance, d'échange, d'écoute et de prise en compte de l'autre.

# LES PARTENAIRES EXISTANTS OU À DÉVELOPPER :



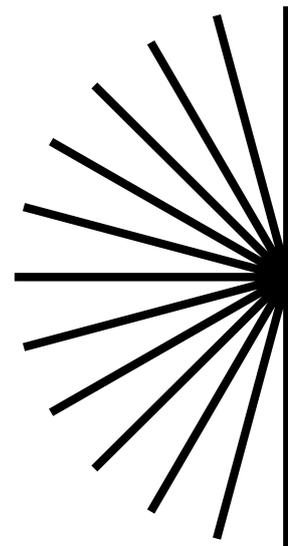
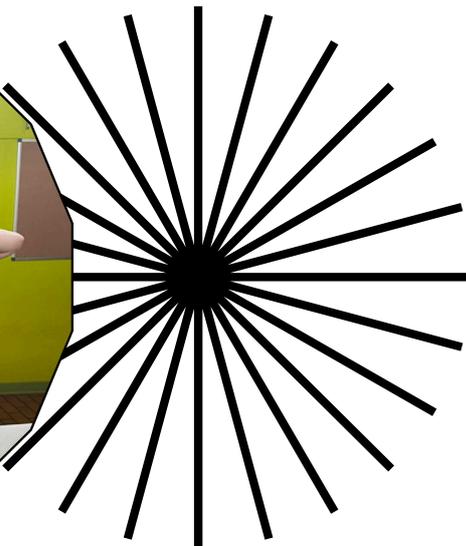
La Caisse d'Allocations Familiales est le partenaire principal de la commune pour le financement des structures intégrées. Elle intervient également en termes de conseil sur les grandes orientations communales.

Les accueils de loisirs organisent des activités en collaboration avec certaines associations locales (Comité des fêtes).

Depuis l'agrément EVS, de nombreux échanges ont lieu avec les structures d'animations : MDA, AVS, etc.

Axe intergénérationnel à développer.

# ÉVALUATION



Evaluation du degré de pertinence des projets entre les attentes du public et les objectifs annoncés.

L'évaluation intègre la mise en adéquation entre le PRÉVU et le RÉALISÉ, le PROJET et les MOYENS affectés.

L'évaluation porte sur le degré d'implication des animateurs dans le projet (capacité à mener les activités, relations avec les enfants, force de proposition, retour sur les actions, ...)

A la fin de chaque session de petites vacances et en septembre pour l'accueil de loisirs estival) une évaluation sur la base de ces critères est réalisée par les directeurs et les acteurs du projet.

L'analyse de l'évaluation apporte les améliorations en vue du développement du projet éducatif, de sa pérennisation ou encore de l'arrêt de certaines actions non concluantes.



## PROJET EDUCATIF MONCHECOURTOIS

Mairie de MONCHECOURT  
Place Maxime BEGHIN  
[www.monchecourt.fr](http://www.monchecourt.fr)  
fb "ville de Monchecourt"

